
MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE
CHARGE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

DIRECTION GENERALE DU TRESOR
ET DE LA COMPTABILITE PUBLIQUE

EMISSION DE BONS DU TRESOR
N° 01/ 2015

NOTE D'INFORMATION

janvier 2015

SOMMAIRE

	Pages
I. PRESENTATION DE L'OPERATION	3
I.1. Informations générales sur l'opération	3
I.2. Caractéristiques de l'émission	3
II. ATOUTS LIES AUX BONS	5
II.1. Refinancement aux guichets de la BCEAO	5
II.2. Exonération d'impôt	5
II.3. Autres atouts	5
III. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DU PAYS	6
III.1 Situation économique à fin octobre 2014	6
III.2. Perspectives économiques et financières pour l'année 2015	12
III.3. L'impact des allègements PPTE, IADM, et C2D sur l'économie ivoirienne	14
IV. PRESENTATION DE L'EMETTEUR « TRESOR PUBLIC »	16
IV.1. Missions	16
IV.2. Organisation	16
IV.3. Démarche Qualité	19
IV.4. Observatoire de l'Ethique et de la Déontologie	19
V. ANNEXE	21

I. PRESENTATION DE L'OPERATION

Le Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances, par arrêté n° **295/MPMEF/DGTCP/DDP du 31 décembre 2014**, autorise la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique à émettre des bons du Trésor pour un montant indicatif de **cinquante milliards (50 000 000 000) FCFA** sur toute l'étendue de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

L'Agence UMOA-Titres est chargée de l'organisation matérielle de l'émission, conformément aux dispositions du règlement n°06/2013/CM/UEMOA sur les bons et obligations du Trésor émis par voie d'adjudication ou de syndication avec le concours de l'Agence UMOA-Titres.

I.1- Informations générales sur l'opération

But de l'émission

La présente émission de bons du Trésor, titres négociables sur toute l'étendue de l'Union, s'inscrit dans le cadre de l'exécution du calendrier des émissions de titres publics en 2015 ; elle a pour but de mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales de la zone de l'UEMOA, en vue du financement du budget de l'Etat de Côte d'Ivoire.

Emetteur

L'Etat de Côte d'Ivoire à travers le Trésor Public, sous la responsabilité du Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances.

Réseau de placement

Toutes les Directions Nationales de la BCEAO dans l'UEMOA.

I.2- Caractéristiques de l'émission

Nature des titres :	Bons du Trésor ;
Forme des titres :	Les Bons sont dématérialisés et tenus en compte courant auprès de la BCEAO ;
Montant de l'opération :	50 000 000 000 FCFA ;
Valeur nominale unitaire :	1 million de FCFA ;
Fiscalité :	Revenus exemptés d'impôts ;
Durée :	728 jours ;
Taux d'intérêt :	multiples ;

Organisation matérielle :	L'Agence UMOA-Titres est chargée de l'organisation matérielle de l'émission ;
Dépôt des soumissions:	Dépôt des soumissions, dans les Directions Nationales de la BCEAO, le jour de l'adjudication au plus tard à 10h30mn TU, de manière automatisée via l'application SAGETIL-UMOA. Les soumissions sont également déposées, sous plis fermés et séparés (en cas de soumission pour compte de tiers) à la Direction Nationale de la BCEAO de l'Etat du soumissionnaire à la date de l'adjudication, soit le 12 janvier 2015 au plus tard à 10 Heures 30 mn précises, Temps Universel (TU) ;
Date de l'adjudication :	12 janvier 2015 ;
Date de valeur :	13 janvier 2015 ;
Echéance :	09 janvier 2017 ;
Remboursement :	La totalité des souscriptions retenues sera remboursée le premier jour ouvré suivant l'échéance des bons ;
Souscripteurs :	Les banques, les établissements financiers, les organismes financiers régionaux disposant d'un compte courant ordinaire dans les livres de la BCEAO. Les autres investisseurs, personnes physiques ou morales peuvent également souscrire par l'intermédiaire de banques implantées sur le territoire de l'Union ;
Liquidité :	Les bons du Trésor sont négociables sur toute l'étendue de l'UEMOA, et admis au refinancement de la BCEAO dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire ; Par ailleurs, les investisseurs visés à l'alinéa précédent et la Banque Centrale peuvent acquérir ou vendre des bons du Trésor sur le marché secondaire.
Rendement :	Les bons du Trésor sont assortis d'une rémunération (intérêts) payable d'avance et précomptée sur leur valeur faciale ;

Garantie : Les bons du Trésor bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat de Côte d'Ivoire.

II. ATOUTS LIES AUX BONS

II.1. Refinancement aux guichets de la BCEAO

Les bons détenus par les banques et établissements financiers sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire.

II.2. Exonération d'impôt

Les revenus des bons du Trésor sont exonérés de tout impôt et taxe.

II.3. Autres atouts

La garantie : Le remboursement est garanti par l'Etat de Côte d'Ivoire ;

La pondération dans les risques bancaires : Les bons du Trésor sont pondérés à 0% dans les risques bancaires ;

La diversification du patrimoine : Les bons du Trésor constituent un placement de qualité permettant aux institutions bancaires et financières, ainsi qu'aux opérateurs économiques de diversifier leur portefeuille de titres ;

La couverture des engagements d'assurance : Les bons du Trésor sont admissibles en couverture des engagements réglementés des compagnies d'assurances, conformément aux dispositions du code CIMA ;

III. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER DU PAYS

III-1- Situation économique à fin octobre 2014

Au niveau mondial, la croissance économique se poursuit au troisième trimestre mais à un rythme modéré. Dans ce contexte, le FMI a révisé le taux de croissance à 3,3% contre 3,7% projeté antérieurement. Le ralentissement de l'activité économique dans la zone Euro et dans les pays émergents est principalement à la base de cet ajustement.

Dans les **pays avancés**, l'activité au troisième trimestre s'est consolidée (+0,3% après +0,2%). Aux **Etats Unis**, la vigueur de la croissance a été maintenue (+1,0% après +1,1% au deuxième trimestre 2014). Cette évolution a été possible grâce au commerce (+1,3%), à la consommation des ménages (+1,8%) et aux exportations (+7,8%). L'économie **canadienne** maintient également une croissance positive (+0,7% après +0,9%), portée surtout par les dépenses de consommation (+0,7%) et les exportations (+1,7%). Au **Royaume-Uni**, le rythme de progression de l'activité est resté quasiment stable au troisième trimestre (+0,7% après +0,9%), soutenue par la consommation et l'investissement des entreprises ainsi que l'amélioration des conditions sur les marchés du crédit. Par contre, l'économie du **Japon** reste en récession après le recul du PIB au troisième trimestre (-0,4% après -1,9%) en lien avec le relèvement de la TVA de 5 à 8% intervenu en avril dernier.

Dans les **économies émergentes**, la croissance est moindre que prévue. Ainsi, en Chine, après une accélération au deuxième trimestre, la croissance a quelque peu ralenti au troisième trimestre 2014 (+1,9 après 2,0%) en relation avec le recul des ventes dans l'immobilier (-10,8%), la consommation (+11,6%) et les investissements en capital fixe (+16,6%). **En Inde**, la croissance s'est accélérée au troisième trimestre 2014 (+1,5% après +1,3%) soutenue par l'amélioration du climat des affaires et par le lancement de projets d'investissement ainsi que par l'amélioration des exportations. Le **Brésil** quant à lui, est sorti de la récession au troisième trimestre avec une croissance de 0,1% de son PIB par rapport au deuxième trimestre (-0,6%). Toutefois, la conjoncture économique reste morose du fait de l'atonie de l'investissement et de la modération de la consommation, en lien avec le durcissement des conditions financières et la perte de confiance des chefs d'entreprise et des consommateurs.

Au niveau national, l'activité économique intérieure se consolide en lien avec la poursuite de la mise en œuvre de réformes structurelles et de l'amélioration du climat des affaires. La production est soutenue par une demande forte en relation avec un niveau élevé d'investissement public. Par ailleurs, les revenus des ménages s'améliorent grâce à l'augmentation du SMIG, à la revalorisation salariale des fonctionnaires et aux meilleurs prix d'achat aux producteurs dans les filières cacao et anacarde.

Les réalisations à fin octobre 2014, comparées à celles de la période correspondante de 2013 sont les suivantes :

✓ *Progression de la plupart des cultures d'exportation*

Le secteur primaire tire profit des réformes engagées par le gouvernement dans certaines filières et de l'amélioration des revenus des paysans. Ainsi, l'agriculture d'exportation affiche à fin octobre 2014, une embellie de la plupart des cultures à l'exception de la banane et de l'ananas.

La production de **noix de cajou** continue de bénéficier de la forte diminution de la contrebande vers le Ghana ainsi que des réformes engagées par le gouvernement portant notamment sur la stabilité des prix pratiqués. A fin octobre 2014, la production affiche une progression de 20,0%.

Le **coton graine** (+17,7%) poursuit son évolution positive grâce à l'amélioration de la productivité par l'approvisionnement en intrants, en matériels agricoles ainsi qu'en semences de qualité.

La production **cacaoyère** progresse à fin septembre de 10,4% en relation avec l'entrée en production de la nouvelle variété à haut rendement dénommée « Mercedes » et de l'amélioration des revenus des paysans.

La production de **sucre** (+6,7%) tire profit de l'augmentation des surfaces cultivées et des investissements réalisés par les opérateurs.

La production de **palmier à huile** se maintient en hausse avec une progression de 2,1% sous l'impulsion du renforcement de l'encadrement des planteurs par l'appui en matériels et outillages ainsi que d'un meilleur entretien des plantations et des pistes villageoises.

Le **caoutchouc** ressort en hausse (+0,5%) à fin octobre 2014. Toutefois, la filière souffre d'un déficit en main d'œuvre qualifiée et subit la mévente des fonds de tasse due au faible niveau des cours du caoutchouc naturel sur le marché mondial.

A fin septembre, le **café vert** se maintient en hausse (+1,0%) sous l'effet d'un meilleur entretien des plantations soutenu par un bon niveau des prix aux producteurs.

La **banane** enregistre une baisse en lien avec les conditions climatiques défavorables ces derniers mois. La production ressort à 309 437 tonnes, en diminution de 3,7%.

La production d'**ananas** enregistre une baisse de 1,7% à fin octobre 2014. Cette contreperformance est liée aux problèmes de compétitivité avec des multinationales basées en Amérique Latine.

✓ *Activité industrielle globalement en hausse*

A fin octobre 2014, l'activité industrielle mesurée par l'**Indice Harmonisé de la Production Industrielle** (IHPI) progresse de 2,8%. Ce dynamisme provient de la hausse des industries manufacturières (+5,9%) et de la branche « électricité, gaz et eau » (+5,3%) tandis que les industries extractives enregistrent une contraction de 19,5%. Hors extraction, l'IHPI croît de 5,9%.

✓ *Bonne tenue des industries manufacturières*

Au niveau des industries manufacturières, l'activité reste portée à fin octobre 2014 par l'ensemble des branches à l'exception des industries pétrolières, chimiques et caoutchouc, plastiques (-3,6%) et des industries du « bois et meubles » (-0,3%).

La production des industries « **agroalimentaires et du tabac** » se maintient en hausse de 9,7%, tirée par l'industrie de « Fabrication de produits alimentaires et de boissons » (+10,0%).

Quant aux industries « **textiles et cuir** », elles sont orientées à la hausse (+44,9%).

Les industries du « **papier, carton, édition et imprimerie** » (+19,3%) ainsi que la « **fabrication de machines et matériels de tous types** » (+15,3%) poursuivent leur évolution amorcée depuis le début de l'année.

En revanche, les industries « **pétrolières, chimiques, caoutchouc et plastiques** » voient leur activité chuter à fin octobre 2014, sous l'effet de la branche « fabrication des produits chimiques » (-11,4%) et des plastiques (-1,6%) en raison de l'entrée en vigueur de la loi interdisant la production, la commercialisation et l'utilisation des sachets plastiques.

A fin octobre 2014, la production de **produits pétroliers** enregistre une légère baisse de 0,6% pour s'afficher à 2 485 635,8 tonnes. Cette évolution est imputable à la contraction généralisée de l'ensemble des produits, notamment l'essence (-11,3%), le fuel-oil (-9,5%) et le DDO (-32,4%). Toutefois, la production de gasoil se maintient en hausse de 12,7% en lien avec la diésélisation du parc automobile.

La consommation intérieure quant à elle, continue d'augmenter. Ainsi, elle s'établit à 1 234 639 tonnes et enregistre une hausse de 10,2%. Le dynamisme de l'activité nationale favorise cette évolution positive qui se traduit à travers la progression de la demande du super (+6,9%), du gasoil (+4,0%), du butane (+21,5%) et du kérosène (+46,5%). De même, les exportations affichent un accroissement de 2,5%.

✓ *Evolution contrastée de l'industrie extractive*

A fin octobre 2014, l'**extraction d'or** poursuit sa progression grâce à l'entrée en production de la mine d'Agbaou en janvier 2014 et de la mine de Tongon. Ces deux gisements représentent 67,6% de la production globale qui se hisse à 15 669,6 Kg avec une hausse en glissement annuel de 42,3%.

La production de **gaz naturel** s'est inscrite en hausse de 4,3% pour s'établir à 1785,5 millions de m³ à fin octobre 2014, en rapport avec les investissements réalisés sur le permis CI27.

A l'inverse, la production de **pétrole brut** s'établit à 5 851,0 milliers de barils à fin octobre 2014, en baisse de 26,5%. Toutefois, le redressement amorcé depuis mars 2014 se poursuit.

✓ *Electricité et eau en augmentation*

La croissance de la branche « **électricité, gaz et eau** » à fin octobre 2014 est portée par la « production et distribution d'électricité » (+7,2%) tandis que le « captage, traitement et distribution d'eau » (-1,9%) se maintient en repli.

A fin octobre 2014, la production nette **d'électricité** continue de progresser. Elle augmente de 8,5% pour se situer à 6 750 Gwh. Cette évolution favorable est attribuable à la fois à l'énergie de source thermique et l'énergie de source hydraulique qui augmentent respectivement de 8,9% et 6,9%. L'énergie thermique bénéficie de la hausse de la production dans toutes les centrales thermiques à l'exception d'AZITO (-36,1%) qui continue de baisser du fait de la panne survenue sur un de ses groupes. Quant à l'électricité de source hydraulique, après des baisses enregistrées dans les mois antérieurs, sa production s'améliore à la faveur de l'utilisation de l'eau disponible dans les barrages hydroélectriques.

Du côté de la demande, la consommation intérieure d'électricité, en hausse de 11,1%, bénéficie de la bonne tenue de l'énergie de basse tension (+7,5%) et de la moyenne et haute tension (+15,1%). Ce regain de la consommation confirme le dynamisme des activités industrielles et les besoins croissants des populations en électricité.

Quant aux exportations, elles ressortent en hausse de 8,9% à fin octobre 2014, pour se situer à 748 Gwh. Cette consolidation des exportations est due à l'augmentation de la production d'électricité et de la renégociation de prix à l'exportation plus avantageux pour l'équilibre financier du secteur électricité.

Au total, les ventes d'électricité sont ressorties à 5 329 Gwh pour une offre globale de 6 764 Gwh, soit un taux de perte de 21,2%.

✓ *Accroissement continu des ventes du commerce de détail*

A fin octobre 2014, l'**Indice du Chiffre d'Affaires** (ICA) du commerce de détail, progresse de 7,1% en termes nominaux par rapport à la même période de l'année précédente. Cette bonne performance est la conséquence des mesures de revalorisation salariale prises par le Gouvernement notamment la revalorisation du SMIG, le relèvement des salaires des fonctionnaires ainsi que des prix bord champ de certains produits d'exportation notamment le cacao et l'anacarde. A cela, il faut ajouter l'amélioration de l'environnement des affaires.

Cette évolution est perceptible au niveau des branches « automobiles, motocycles et pièces détachées » (+15,3%), « produits de l'alimentation » (+15,7%), « produits pharmaceutiques et cosmétiques » (+10,3%), « équipements de la personne » (+26,6%), « équipements du logement » (+10,1%) ainsi que « produits divers » (+54,4%). Cependant, les produits pétroliers (-5,7%) continuent de baisser.

Hors produits pétroliers, l'indice du chiffre d'affaires du commerce de détail, enregistre une forte progression de 21,4%.

✓ *Dynamisme des transports terrestre et aérien*

Le secteur du **transport** enregistre une progression des trafics aérien et terrestre pendant que le trafic ferroviaire de poursuit sa baisse. Par ailleurs, au niveau de la branche maritime, le trafic au port de San Pedro augmente.

A fin octobre 2014, le **trafic aérien** continue sa progression du fait de la bonne orientation de l'activité économique. En effet, le cumul du nombre de voyageurs commerciaux augmente de 17,4% par rapport à la période correspondante de 2013. Cette embellie est perceptible au niveau du trafic intérieur (+9,9%).

Le **transport terrestre** affiche un dynamisme. Il augmenterait de 4,0%, au même rythme que l'indicateur avancé qu'est la consommation de gasoil.

A fin octobre 2014, le **trafic au Port de San Pedro** est en hausse de 12,6%, en lien avec les exportations (+14,1%), les importations (+10,4%) et les transbordements (+10,5%).

La **branche ferroviaire** enregistre, à fin octobre 2014, une baisse du volume de marchandises transportées (-5,6%) qui s'affiche à 694 349,3 tonnes. Cette contreperformance s'explique

principalement par la contraction du trafic vers le Burkina Faso (-9,8%). De même, le volume du trafic de personnes chute de 21,7%.

✓ *Inflation modérée*

L'indice général des prix à la consommation s'établit en moyenne sur les dix premiers mois de 2014 à 0,4%, comparativement à la période correspondante de 2013. Cette évolution est particulièrement due aux effets combinés de hausses des prix des produits non alimentaires (+1,3%) et de baisses des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (-2,2%).

L'augmentation des prix des produits non alimentaires provient particulièrement des sous-branches suivantes : « Articles d'habillement et chaussure » (+3,6%), « Loisirs et culture » (+2,6%), « Meuble, articles de ménage et entretien courant du foyer » (+2,4%), « Biens et Services » (+1,5%), « Restaurants et Hôtels » (+1,3%), « Logement, eau, gaz, électricité, et autres combustibles » (+1,0%). « Communication » (+0,8%), la « Santé » (+0,7%), et l'« Enseignement » (+0,5%). Dans cette catégorie, seul le **secteur des Transports** connaît une baisse de prix (-0,4%). En ce qui concerne la branche des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, excepté les prix du « Poisson » (+0,7%) et du « Lait-Fromages-Œufs » (+1,7%) qui ont enregistré une légère augmentation, les prix des autres produits ont baissé. En témoignent les valeurs observées à fin octobre 2014 : « Légumes frais » (-8,4%), « Tubercules et plantains » (-5,8%), « Huiles et graisses » (-5,5%), « céréales non transformées » (-2,7%), « viandes » (-2,2%), et « Fruits » (-0,9%).

En glissement annuel en octobre 2014, l'indice des prix à la consommation augmente de 0,6%.

✓ *Consolidation du marché de l'emploi*

A fin octobre 2014, dans le **secteur moderne**, 44 670 **emplois nets** ont été créés sur un an, dont 81,9% à l'actif du secteur privé, portant le nombre de salariés à 796 445.

✓ *Bonne orientation du commerce extérieur*

A fin octobre 2014, le **commerce extérieur** (spéciaux et hors biens exceptionnels) en glissement annuel, est caractérisé par une hausse en valeur des exportations (+10,9%) et des importations (+3,9%). Il en résulte un solde commercial de 742,2 milliards de FCFA, en progression de 78,4% par rapport à octobre 2013.

La bonne tenue des exportations est soutenue par la hausse aussi bien des produits primaires (+9,4%) que des produits transformés (+12,5%). Les ventes extérieures de produits primaires sont principalement portées par les produits de l'agriculture industrielle et d'exportation dont le cacao fèves (+25,1%), la noix de cajou (+77,3%) et le coton en masse (+16,8%). Quant aux exportations des produits transformés, elles sont essentiellement impulsées par les produits manufacturés tels que les produits pétroliers (+6,6%) et le cacao transformé (+26,2%).

L'environnement économique international morose affecte négativement la plupart des prix des biens intermédiaires notamment le pétrole brut (-3,8%), les produits chimiques (-11,0%), l'engrais (-21,2%) ainsi que les papiers et cartons (-2,8%). Concernant les biens alimentaires, ce sont les prix du riz (-23,4%), des poissons (-4,0%) et du blé tendre (-13,3%) qui tirent l'ensemble à la baisse. Par ailleurs, les importations en volume de biens intermédiaires sont amenées par le clinker (+8,8%). Celles de biens de consommation sont portées principalement par le riz (+2,8%) et le poisson (+8,4) dont les importateurs profitent de la baisse des prix.

A l'inverse, les importations en valeur de biens d'équipement se contractent de 2,2% sous l'effet des prix (-3,6%). Cette contraction en valeur provient principalement des machines mécaniques (-10,5%) et des machines électriques (-22,2%) dont les importations ont crû au cours de la même période respectivement de 100,1% et 90,0% en 2012 et de 25,4% et 20,6% en 2013.

Au total, le commerce extérieur enregistre une amélioration des termes de l'échange de 2,9% résultant d'une hausse des prix à l'exportation (+2,4%) et d'une baisse des prix à l'importation (-0,4%).

✓ *Soldes budgétaires impactés par les investissements*

A fin octobre 2014, la situation des finances publiques est marquée par un accroissement des recettes totales et dons (+6,9% ; +167,9 milliards de FCFA) ainsi que des dépenses totales et prêts nets (+13,4% ; 363,3 milliards de FCFA) par rapport à fin octobre 2013.

La progression des recettes est attribuable aux bonnes performances des recettes fiscales (+131,3 milliards de FCFA) notamment intérieures (+84,5 milliards de FCFA) qui bénéficient principalement de la hausse de la TVA (+24 milliards de FCFA). Elle provient également des concours extérieurs (+132,6 milliards de FCFA). Cependant, cette évolution est atténuée par les recettes non fiscales (-22,2 milliards de FCFA).

Quant aux dépenses totales et prêts nets, leur augmentation est essentiellement imputable à l'accélération des dépenses d'investissement (+27,3% ; +192,7 milliards de FCFA) surtout sur le financement intérieur des projets (+29,8% ; +126,7 milliards de FCFA) et aux dépenses de personnel (+13,0% ; +112,7 milliards).

Il résulte de ces évolutions un solde primaire de base et un solde global déficitaires respectivement de 162,2 milliards de FCFA et 451,3 milliards de FCFA (contre respectivement +20,1 et -256 milliards de FCFA à la même période de 2013). Le déficit du solde global est couvert par un recours au marché financier sous régional de l'UEMOA ainsi qu'au marché international à travers une émission d'eurobonds.

✓ *Augmentation du crédit intérieur et des avoirs extérieurs*

A fin octobre 2014, **la situation monétaire** se caractérise par le maintien en hausse de la masse monétaire (+14,0%) par rapport à fin octobre 2013. Cette performance est la conséquence de la consolidation des avoirs extérieurs (+5,1%), de l'augmentation du crédit net à l'économie (+21,8%) et de la forte dégradation de la position nette du Gouvernement (+12,8%).

Les avoirs extérieurs nets continuent de bénéficier de la mobilisation des ressources issues de l'eurobond émis sur le marché international (357 milliards de FCFA). Par ailleurs, cette opération continue de peser sur les créances du Gouvernement (+16,3% ; 64,1 milliards). Cependant, la position nette du Gouvernement se dégrade en lien avec le fort besoin de financement public induit par les différents investissements en cours.

La hausse du crédit net à l'économie est attribuable à tous les types de crédits. Le crédit de campagne (+38,5% ; +47,8 milliards) augmente traduisant un meilleur financement des campagnes agricoles. Les crédits ordinaires de court terme (+13,8% ; +205,4 milliards) croissent sous l'effet notamment des prêts scolaires et des prêts de consommation octroyés aux particuliers. Quant aux crédits à moyen et long termes (+32,4% ; +299,2 milliards) alloués aux entreprises, leur progression témoigne de l'engagement du secteur bancaire à financer les investissements.

A fin octobre 2014, le montant cumulé des nouvelles mises en place de crédits à l'économie est ressorti à 2 684,4 milliards, en hausse de 34,2% par rapport à l'encours de la même période de 2013. De même, le montant cumulé des nouveaux effets de commerce escomptés augmente de 25,2% pour s'afficher à 497,6 milliards au terme des dix premiers mois de l'année 2014. Ces financements devront permettre de soutenir tous les secteurs d'activité.

Le montant des dépôts cumulés s'élève à 1 309,0 milliards soit une progression de 2,2% par rapport au niveau de la période correspondante de 2013.

Le regain de confiance des acteurs du secteur bancaire en l'économie ivoirienne se traduit par un recul des taux d'intérêt moyens des crédits ordinaires de 0,9 point de pourcentage pour se situer à 6,4%. De même, les taux appliqués aux escomptes baissent de 1,2 point de pourcentage pour s'afficher à 8,8%. Cependant, le taux moyen des dépôts (5,1%) est resté identique à celui de 2013.

✓ *Dynamisme du marché boursier*

Les **indicateurs de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM)**, à fin octobre 2014, sont globalement orientés à la hausse par rapport à la période correspondante de 2013. En effet, les indices BRVM composite et BRVM 10 augmentent respectivement de 14,8% et de 13,4%. La capitalisation boursière affiche également une progression de 16,6% pour atteindre 6 991,8 milliards de F CFA.

Au cours de la période sous revue, le nombre de titres échangés s'est accru pour s'afficher à 94,8 millions de titres pour une valeur moyenne de 157,0 milliards, en hausse de 15,6%.

En définitive, l'économie nationale présente des perspectives favorables au regard des résultats sectoriels enregistrés à fin octobre 2014. A cet effet, la prévision de croissance du PIB pourrait être maintenue à 9% et serait soutenue par une performance du secteur primaire (+4,0% contre +2,9% initialement) en raison du dynamisme de l'agriculture d'exportation et du secteur tertiaire (+12,4%).

III-2- Perspectives économiques et financières pour l'année 2015

Sur la base de l'analyse de la gestion de la période 2011-2013, le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour accompagner efficacement l'activité économique en 2014 et 2015:

- (i) la consolidation de la normalisation socio-politique ;
- (ii) le renforcement du cadre de financement des PME et PMI ;
- (iii) la consolidation de l'environnement des affaires ;
- (iv) la poursuite des réformes structurelles notamment dans le secteur financier ;
- (v) la facilitation des investissements et de la création d'entreprises (adoption du code minier et d'investissement) ;
- (vi) la hausse des revenus à travers l'augmentation des salaires des fonctionnaires et du SMIG ;
- (vii) la multiplication des forums économiques en vue d'accroître les investissements directs étrangers ;

- (viii) le renforcement du mécanisme d'apurement des arriérés pour résorber les restes à payer;
- (ix) l'affermissement de la trésorerie pour le règlement des factures dans les délais requis ;
- (x) le renforcement de la capacité d'absorption avec la réduction des délais d'appel d'offre ;
- (xi) la stabilisation des revenus agricoles (café, cacao, coton, noix de cajou, hévéa) à des niveaux rémunérateurs (au moins à 60% du prix CAF).

En outre, la reprise de l'économie mondiale favoriserait la stimulation des exportations qui soutiendraient la croissance économique.

En 2015, la volonté du Gouvernement d'asseoir les fondements d'une économie émergente et les réformes entamées devraient conduire à un maintien du niveau de croissance de 10% du PND.

L'offre globale serait surtout marquée par une progression du secteur secondaire (14,5% contre 6,1% en 2014) et du secteur tertiaire (12,9% contre 12,4% en 2014). Quant au secteur primaire, il ralentirait pour s'afficher à 3,4% contre 4% en 2014. **La croissance du secteur primaire** devrait être tirée principalement par l'agriculture vivrière (+5,0% contre 5,3% en 2014). La mise en œuvre du PNIA qui prévoit l'affectation de 10% du budget de l'Etat au secteur agricole devrait impacter positivement la croissance dudit secteur en 2015.

Le secteur secondaire évoluerait de 14,5% en relation notamment avec la bonne progression de l'énergie (+24,4%), des BTP (+22,0%), de l'extraction minière (+9,8%), des autres industries manufacturières (+11,2%) et des industries agro-alimentaires (+14,0%). La reprise de la branche extraction minière serait due à celle de la production de pétrole brut (7 518 200 barils contre 6 811 600 barils en 2014). Quant au BTP, à l'agroalimentaire et aux autres industries, leurs performances seraient le fait de la poursuite des projets d'investissements publics et privés, de la conquête de nouveaux marchés et du dynamisme de la demande domestique.

Le secteur tertiaire devrait bénéficier de l'évolution favorable des secteurs primaire et secondaire. Sa progression de 12,9% s'expliquerait par l'évolution positive de toutes ses composantes. Le transport enregistrerait une augmentation de 12% suite notamment à la mise en service de l'autoroute Abidjan Bassam (mars 2015), de la voie Abobo – Anyama (juin 2014), du 3^{ème} pont (décembre 2014). L'activité commerciale évoluerait de 13,5% en rapport avec le dynamisme de l'activité économique.

Le secteur non marchand connaîtrait une augmentation de 4,7% du fait de la poursuite du recrutement dans le secteur public, notamment dans l'éducation-formation, la santé et la sécurité.

L'inflation serait limitée à 2,3% grâce à la politique de lutte contre la cherté de la vie qui se traduirait notamment par l'accroissement de l'offre de produits alimentaires, la poursuite de l'amélioration des circuits de distribution et des voies de dessertes agricoles.

Au niveau de la demande, la croissance en 2015 serait confortée par les investissements (+15,8%) et la consommation finale (+7,7%). Les investissements seraient toujours soutenus par les chantiers publics et le renforcement des outils de production dans le secteur industriel. Le taux d'investissement global ressortirait à 17% du PIB contre 16% en 2014 avec un taux d'investissement public qui se maintiendrait à 7,7% comme en 2014. La consommation finale bénéficierait de la hausse des revenus et de la création d'emplois aussi bien dans le secteur public que privé et serait renforcée par le retour de la BAD à son siège d'Abidjan. S'agissant des importations (+9,1%), elles maintiendraient leur dynamisme au regard des besoins en biens

d'équipements et intermédiaires pour soutenir les importants investissements et la production de biens finaux.

III-3-L'impact des allègements PPTE, IADM, et C2D sur l'économie ivoirienne

L'important allègement de la dette extérieure de la Côte d'Ivoire, après l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative en faveur des Pays Pauvres Très Endettés (initiative PPTE), le 26 juin 2012, offre une réelle opportunité au Gouvernement de recourir à diverses sources de financement, notamment sur le marché international des capitaux, afin de financer son ambitieux programme de développement inscrit dans le Plan National de Développement (PND 2012-2015).

En outre, le pays a intégré le processus international de la notation souveraine, avec une première note qui reflète une bonne situation macroéconomique et un excellent potentiel en termes de perspectives économiques.

Pour rappel, le stock de la dette publique totale, à fin 2011, s'élevait à 8 249,6 milliards de F CFA, soit 72,6% du PIB, au dessus de la norme de 70% fixée dans le cadre du pacte de stabilité et de croissance de l'UEMOA. Ce stock comprenait 75% de dette extérieure 25% de dette intérieure. La réduction du stock de la dette extérieure a eu pour effet de faire chuter le stock de la dette publique au 31 décembre 2012, à 6 174,9 milliards de F CFA (y compris l'encours C2D), soit 44,8% du PIB correspondant à 63% de dette extérieure et 27% de dette intérieure.

En excluant la dette C2D (1 492 milliards) qui intègre de facto les annulations accordées, le ratio passe à 34% du PIB en 2012, dégageant ainsi une marge d'endettement d'environ 36%. Toutefois, en raison de l'intensification des investissements publics, le stock a atteint le niveau de 6 697,2 milliards de FCFA (43,3% du PIB et 34% hors C2D) en 2013. Cette hausse est poursuivie en 2014, projetant le stock à 7 804,7 milliards de FCFA (45,8% du PIB et 36,2% hors C2D) en fin d'année.

Tableau 1 : Ratios de la dette

TABLEAU : RATIOS DE LA DETTE COTE D'IVOIRE	MONTANT EN MILLIARDS DE FCFA	RATIOS	
		STOCK DETTE / PIB	NORME
STOCK DETTE PUBLIQUE (HORS C2D) ESTIME AU 31 DEC 2014	6 170,18	36,2%	< 70%
> STOCK DETTE EXTERIEURE (HORS C2D APRES P.A PPTE) ESTIME AU 31 DEC 2014	3 138,24	18,4%	< 40%
> STOCK DETTE INTERIEURE ESTIME AU 31 DEC 2014	3 031,94		
STOCK DETTE PUBLIQUE (HORS C2D) AU 31 DEC 2013	5 257,20	34,0%	< 70%
> STOCK DETTE EXTERIEURE (HORS C2D APRES P.A PPTE) AU 31 DEC 2013	2 605,40	16,9%	< 40%
> STOCK DETTE INTERIEURE AU 31 DEC 2013	2 651,80		
C2D France AU 31 DEC 2013	1 440,00		
PIB NOMINAL REVISE (PRIX COURANT) ESTIME FIN 2014	17 040,00		
PIB NOMINAL REVISE (PRIX COURANT) FIN 2013	15 459,78		
<u>POUR MEMOIRE</u>			
STOCK DETTE PUBLIQUE AU 31 DEC 2011	8 249,64	72,6%	< 70%
> STOCK DETTE EXTERIEURE AU 31 DEC 2011	6 264,80	55,1%	
> STOCK DETTE INTERIEURE AU 31 DEC 2011	1 984,84		
STOCK DETTE PUBLIQUE AU 31 DEC 2012 (HORS C2D et APRES P.A PPTE)	4 682,94	33,9%	< 70%
> STOCK DETTE EXTERIEURE AU 31 DEC 2012 (HORS C2D et APRES P.A PPTE)	2 392,97	17,3%	
> STOCK DETTE INTERIEURE AU 31 DEC 2012	2 289,97		
C2D France AU 31 DEC 2012	1 492,00		
PIB NOMINAL (PRIX COURANT) FIN 2011	11 360,00		
PIB NOMINAL REVISE (PRIX COURANT) FIN 2012	13 804,90		

SOURCE : DDP/ INS (base comptes définitifs 1996-2010)

IV. PRESENTATION DE L'EMETTEUR « TRESOR PUBLIC »

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique est une administration financière publique régie par le décret n° 2011-222 du 07 septembre 2011, portant organisation du Ministère de l'Economie et des Finances.

IV.1. Missions

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique est chargée :

Dans le domaine du Trésor :

- de définir la politique et d'assurer la gestion administrative et comptable de la trésorerie de l'Etat ;
- d'assurer la gestion administrative, financière et comptable de la dette publique ;
- de conduire les relations financières avec l'extérieur ;
- de élaborer et d'appliquer la réglementation relative aux institutions mutualistes et coopératives d'épargne et de crédit ;
- de collecter l'épargne publique ;
- d'élaborer et d'appliquer la réglementation relative aux organismes chargés du crédit, des assurances et des opérations boursières en liaison avec la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et la Commission Bancaire de l'Union Monétaire Ouest Africaine ;
- de définir la politique monétaire et bancaire en collaboration avec la BCEAO;
- de veiller à la clôture des opérations de liquidation des organismes publiques et para publiques ;
- de veiller à la surveillance des entreprises sous-tutelle.

Dans le domaine de la comptabilité publique :

- d'exécuter et de contrôler les opérations des budgets de l'Etat, des Etablissements Publics Nationaux (EPN) et les Collectivités Territoriales;
- d'assurer la garde et le maniement des deniers publics ;
- d'élaborer et d'appliquer la réglementation de la comptabilité publique ;
- de veiller à la tenue de comptabilité de l'Etat, des EPN et des Collectivités Territoriales ;

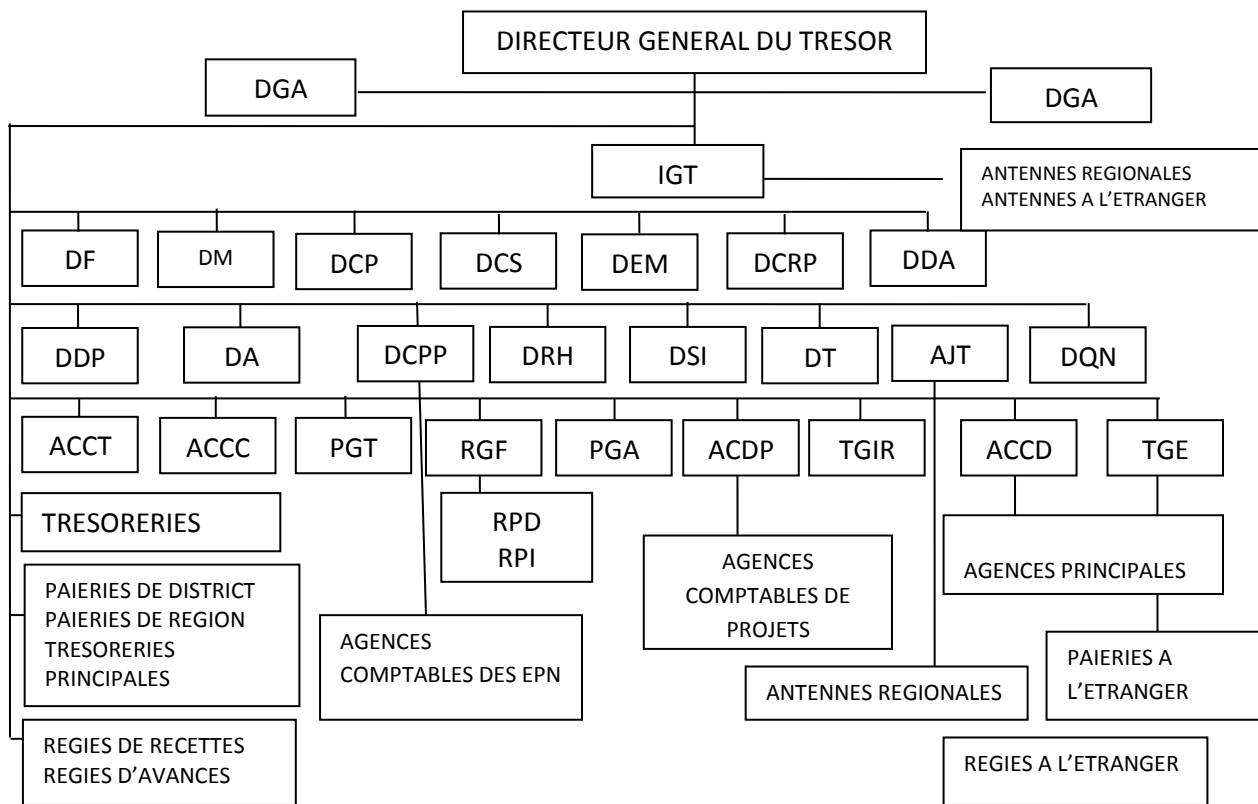
IV.2. Organisation

L'administration du Trésor Public est placée sous l'autorité du Directeur Général du Trésor et de la Comptabilité Publique qui lui-même relève de l'autorité directe du Ministre auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances. Pour l'accomplissement de ses missions, le Trésor Public dispose de 3 788 agents répartis entre 562 postes comptables et des services non comptables.

Ce sont :

- l'Inspection Générale du Trésor ;
- 15 Directions Centrales ;
- 09 Postes Comptables Généraux ;
- 48 Trésoreries Générales ;
- 12 Paieries de Districts ;
- 31 Paieries de Régions
- 86 Agences Comptables d'Etablissements Publics Nationaux (EPN) ;
- 49 Trésoreries Principales ;
- 80 Trésoreries ;
- 47 Paieries à l'Etranger ;
- 13 Agences de l'Agence Comptable Centrale des Dépôts (ACCD).
- 14 Agences Comptables des projets (ACDP)
- 03 Recettes de produits Divers
- 149 Recettes Principales et Recettes des Impôts
- 05 Recettes Principales des Douanes

ORGANIGRAMME



LEGENDE

AJT : Agence Judiciaire du Trésor	DF: Direction de la Formation
ACCC: Agence Comptable des Créances Contentieuses	DGA : Directeur Général Adjoint
ACCD: Agence Comptable Centrale des Dépôts	DQN: Direction de la Qualité et de la Normalisation
ACCT : Agence Comptable Centrale du Trésor	DM : Direction de la Microfinance
ACDP : Agence Comptable de la Dette Publique	DRHMG: Direction des Ressources Humaines et des Moyens Généraux
DA : Direction des Assurances	DSI: Direction des Systèmes d'information
DCP : Direction de la Comptabilité Publique	DT: Direction du Trésor
DCPP: Direction de la Comptabilité Parapublique	IGT: Inspection Générale du Trésor
DCRP: Direction de la Communication et des Relations Publiques	PGA : Paierie Générale des Armées
DCS: Direction de la Coordination Statistique	PGT : Paierie Générale du Trésor
DDA : Direction de la Documentation et des Archives	RGF: Recette Générale des Finances
DDP: Direction de la Dette Publique	TGE : Trésorerie Générale pour l'Étranger
DEMO : Direction des Etudes, des Méthodes et Organisation	TGIR : Trésorerie Générale des Institutions de la République

IV.3. Démarche qualité

Le Trésor Public de Côte d'Ivoire s'est engagé depuis 2003 dans une démarche Qualité en vue, notamment, de :

- satisfaire durablement les attentes et les exigences de ses clients et partenaires économiques ;
- consacrer en tout point la notion de bonne gouvernance, en vue de consolider ses performances institutionnelles, l'efficacité et la qualité de ses prestations de services ;
- crédibiliser son action administrative en se conformant aux normes internationales en vigueur.

L'objectif pour le Trésor Public de Côte d'Ivoire est de démontrer sa capacité à donner confiance et à satisfaire ses clients et partenaires au développement, à chaque fois, à première demande et en amélioration continue.

Après avoir remporté le Prix Ivoirien de la Qualité – Edition 2003 et le Grand Prix de la Maîtrise Qualité – Edition 2004, le Trésor Public de Côte d'Ivoire a entrepris de certifier son Système de Management Qualité sur l'échiquier international, à partir de son centre Pilote : la Trésorerie Générale de Yamoussoukro, représentant la circonscription financière de la capitale politique de la république de Côte d'Ivoire.

Ainsi, depuis le 28 octobre 2008, la Trésorerie Générale de Yamoussoukro a obtenu la certification ISO 9001 sous le numéro de qualification 2008 / 32 785 ; devenant ainsi la première administration publique financière en Afrique à recevoir cette distinction de référence internationale. De plus, ce certificat a été renouvelé en 2012.

En plus de ce service, l'Agence Comptable de la Dette Publique (ACDP) a également brillamment obtenu sa certification ISO 9001 Version 2008 en 2011 (Certificat n° 2011/42605 valable du 1^{er} /12/2011 au 30/11/2014). L'ACDP est le poste comptable général du Trésor Public qui a en charge la gestion comptable de la dette et des projets cofinancés. A ce titre, elle est une interface importante entre les bailleurs, les partenaires au développement et l'Etat de Côte d'Ivoire.

Il est désormais prévu la certification globale des services du Trésor Public.

IV.4 – Observatoire de l'Ethique et de la Déontologie du Trésor Public

Pour s'inscrire dans le processus de bonne gouvernance, les agents du Trésor Public ont de façon consensuelle adopté un Code d'Ethique et de Déontologie.

Ce Code est un référentiel de comportement qui vise à inculquer des valeurs morales, intellectuelles et professionnelles à tous les agents.

Pour veiller à son application la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) a créé, par décision n°1985/MEF/DGTCP/CE du 22 juillet 2011, l'Observatoire de l'Ethique et de la Déontologie du Trésor Public (OED-TP).

Cet organe comprend neuf (9) membres nommés par décision n°435/MEF/DGTCP/DEMO du 3 novembre 2011. Il a été officiellement installé le 12 juin 2012. Il est un organe de veille permanente, qui a pour mission de se prononcer sur les cas de manquements aux règles d'éthique et de déontologie.

A ce titre, il est chargé de :

- contribuer, par la sensibilisation et l'information, au développement de l'éthique et au respect des dispositions du Code d'Ethique et de Déontologie des Agents du Trésor Public ;
- mettre en œuvre les actions visant à permettre aux agents de s'approprier les valeurs prônées par le Code d'Ethique et de Déontologie;
- recevoir les plaintes des usagers/clients victimes des manquements aux règles d'éthique et de déontologie par les services du Trésor Public et de les entendre ;
- recevoir les plaintes des agents victimes des manquements aux règles d'éthique et de déontologie et de les entendre ;
- mener toutes investigations pour s'assurer de la véracité des faits portés à sa connaissance ;
- suivre, en relation avec les services concernés, la mise en œuvre des réponses données aux préoccupations exprimées par les usagers/clients ;
- recueillir les cas de satisfaction avérés exprimés par les usagers/clients.

L'Observatoire de l'Ethique et de la Déontologie du Trésor Public est donc un cadre qui est offert par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique aux usagers. Il est le cadre idéal pour exprimer toutes les préoccupations relatives au fonctionnement des services.

Avec cet organe, le Trésor Public s'inscrit dans une dynamique de bonne gouvernance et de transparence.

V-ANNEXE

PERSONNES A CONTACTER
COMITE DE SUIVI DES TITRES D'ETAT ET
INSTRUMENTS DE FINANCEMENT
(COSTEIF)

Monsieur KONE Adama
Directeur Général
Tél. : (225) 20 30 90 20/22

Jacques Konan ASSAHORE
Directeur Général Adjoint
Tél. : (225) 20 30 90 27
jassahore@tresor.gouv.ci
e-mail : jassahore@tresor.gouv.ci

Lassina FOFANA
Directeur Général Adjoint
Tél. : (225) 20 30 90 24
lafofana@yahoo.fr

Jules Prosper COULIBALY
Directeur du Trésor
Tél. : (225) 20 22 22 74
coulibalyjules@tresor.gouv.ci

DAGROU Wahi Charles A.
Sous-directeur des Marchés Financiers
Tél. : (225) 20 33 70 91
dagroucharles@tresor.gouv.ci

DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO

Siège social

DAKAR, AVENUE Abdoulaye FADIGA

Boite postale : 3108

Téléphone : (221) 839 05 00

FAX : (221) 823 93 35 et 822 61 09

Télex : BECEAO 21 833 SG, 21 815 SG, 21 530 SG

Site Internet : [http : // www. Bceao.int](http://www.Bceao.int)

BENIN

Cotonou, Avenue JEAN Paul II

01 Boite Postale : n° 325 RP

Tel : (229) 31 24 66 – 31 37 82

Télex : 5 211 BCEAO COTONOU

Téléfax : (229) 31 24 65

NIGER

Niamey, rue de l'Uranium

téléphone : (227) 72 33 30 et 72 33 40

télex : BCEAO 5 218 NI

Téléfax : (227) 73 47 43

BURKINA

Ouagadougou

Avenue Gamal Abdel Nasser

Boite Postale : N° 356

Tel : (226) 30 60 15/16/17

Télex : 5 205 BCEAO BF

Téléfax : (226) 50 31 01 22

SENEGAL

Dakar, Boulevard du Général Gaulle

Angle Triangle Sud

Boite Postale : n° 3159

tel : (221) 889 45 45

Télex : BCEAO SG 21 839

Téléfax : (221) 823 57 57

COTE D'IVOIRE

**Abidjan, Angle Boulevard BOTREAU- Roussel
et avenue Delafosse**

BP: N° 01 1769 Abidjan 01

Tel: (225) 20 20 84 00

(225) 20 20 85 00

Telex: NC ABJ CI 23 474 -23 761 -23 607

Telefax: (225) 20 22 28 52

(225) 20 22 00 40

MALI

Bamako, Boulevard du 22 Octobre 1946

BP : n° 206

Tel : (223) 222 25 41/ 222 54 06

Télex : 2574 BCEAO BAMAKO

Téléfax : (223) 222 47 86

AGENCE UMOA-TITRES

**Adresse : Avenue Abdoulaye
FADIGA
BP : 4709 RP Dakar - Sénégal
FAX : (221) 33 839 45 57
Tél. : (221) 33 839 10 10
E-mail : adjudications@umoatitres.org**

TOGO

Lomé, Rue Abdoulaye FADIGA

BP: n° 120

Tel: (228) 221 53 84

Telex : 5216 BCEAO TOGO

Telefax: (228) 221 76 02

GUINEE BISSAU

Bissau, Boite Postale : n° 38

Tel : (245) 21 55 48 -21 41 73

CÔTE D'IVOIRE

DIAW GEORGES

CHEF DE SERVICE DU CREDIT ET DE LA MICROFINANCE

(225) 20 20 88 72